

Les Maires ruraux et l'élection sénatoriale du 27 Septembre 2020

Les Elections Sénatoriales ont lieu le samedi 27 septembre prochain.

La Préfecture de Saône-et-Loire indique que six listes ont été déposées.

Les Maires ruraux et les conseillers municipaux des communes rurales représentent une large part du collège électoral. En toute logique, plusieurs Maires ruraux figurent sur les listes candidates, des collègues Maires ont aussi été démarchés pour figurer sur les listes sans donner au final leur accord.

Le Bureau de l'UMCR 71 se félicite de la vitalité démocratique de cette élection, et de l'engagement des Maires ruraux qui ont choisi de se présenter au suffrage des grands électeurs.

Dans le même temps, le Bureau de l'association tient à réaffirmer qu'il ne soutient aucune liste. Chaque grand électeur est libre de son choix.

L'U.M.C.R. 71 continuera à rassembler les Maires de toutes sensibilités, et à se concentrer sur la défense et la promotion de la ruralité.

Jean-François FARENC, Président
et le Bureau de l'U.M.C.R. 71

U.M.C.R.71

UNION DES MAIRES DES COMMUNES RURALES DE SAÔNE-ET-LOIRE